

Commune de Barsac

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2016

PROCES VERBAL

Nombre de Conseillers

En exercice 19

Présents 17

Votants 19

Date de convocation : le 31 décembre 2015,

L'an deux mille seize, le 7 janvier, à 19h

Le Conseil municipal de la commune de BARSAC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de M. Philippe MEYNARD, Maire

PRESENTS : Philippe MEYNARD, M. Dominique CAVAILLOLS, Mme Anne-Marie PENEAU, M. Joël DUBOURG, M. Mathias LOUIS Adjoints, M. Philippe BLOCK, Mme Catherine MARCHAL, M Xavier MUSSOTTE, Mme Sylvie LAVERGNE, Mme Céline ALCALA-PAUQUET, M. Franck COUETTE COSSE Mme Morgane COURBIN, M Jérémy SANTANDER, Mme Aurore MALMOUSTIE, M Christian BOYER, Mme Isabelle ROY, M Jean Hugues DUFOUR

POUVOIRS : Mme Katell BEDOURET EYHARTZ donne pouvoir à M Mathias LOUIS, M. Guillaume LAHAYE, donne pouvoir à Mme Anne Marie PENEAU

Secrétaire de séance : Aurore Malmoustié

Monsieur le Maire propose de procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre.

Le procès-verbal ayant été diffusé aux Conseillers municipaux préalablement, il n'en est pas donné lecture en séance. Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2015 moins une abstention de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire rappelle ensuite le point inscrit à l'ordre du jour sur lesquels le Conseil Municipal est appelé à délibérer :

- D 1 : *élection du Maire*

D 1 : ELECTION DU MAIRE

Conformément à l'article L 2122-8 du CGCT, Monsieur le Maire confie la présidence au membre des conseillers municipaux le plus âgé : Monsieur Joël Dubourg.

Le président invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Il tient tout d'abord à signaler que c'est un honneur de prendre ponctuellement ce fauteuil, mais avec un pincement au cœur. Il tient à remercier sincèrement Monsieur le Maire.

Il rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé sera déclaré élu.

Afin de constituer le Bureau, le Président propose au Conseil Municipal de désigner en son sein, deux assesseurs :

- Mme Céline Alcala Pauquet
- M Franck Couette Cosse

Monsieur le Président procède à un appel à candidature au poste de Maire :

- Monsieur Philippe Meynard propose la candidature de M Dominique Cavaillols

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'approche de la table de vote, fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fournie par la mairie et la dépose lui-même dans l'urne.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue	10

Monsieur Cavaillols Dominique obtient 16 voix

Monsieur Couette Cosse Franck obtient 1 voix

Monsieur Louis Mathias obtient 1 voix

Mme Peneau Anne Marie obtient 1 voix

M Dominique Cavaillols est proclamé maire et immédiatement installé

Monsieur Philippe Meynard remet l'écharpe à M Dominique Cavaillols.

Monsieur le Maire procède alors à la lecture de son discours :

« Philippe tu avais appelé, lors de tes vœux à ce que je sois ton successeur voilà chose faite.

Déjà en 2005 tu m'avais dit « après moi se sera toi le maire » et je t'avais répondu non. Tu as insisté souvent et pour acheter ma tranquillité un jour je t'ai dit ok. En te donnant mon accord j'ai compris que tu ne lâcherais rien. Tu as petit à petit mis en place ta stratégie de formation pour que je sois opérationnel le moment venu. Que de discussion dans ton bureau sur la vision de faire changer notre commune, pour faire que toute la population se sente bien à Barsac.

Merci Philippe pour tout ce que tu as fait pour notre commune. Merci aussi à tous les élus qui étaient avec nous pendant ces mandats. Tu as été un grand visionnaire ce qui nous a permis de rentrer dans le 21 siècle avec un peu d'avance sur bon nombre d'autres et surtout il était très important de le faire.

Je vais si vous le permettez faire une petite rétrospective de toutes ces années depuis mon engagement dans la vie municipale de notre commune. Je me souviens d'un jour au mois de juin 1994 quand George Danglade avec Michel Derc sont venus me voir pour me demander de me présenter avec eux sur la liste. J'ai dit oui pourquoi pas.

*Je fus élu en 1995 aux côtés de Françoise MUSSOTTE lors de mon premier mandat. **Il salue Mme Mussotte et la remercie.** J'ai été réélu en 2001, en 2008 et en 2014 à tes côtés Philippe MEYNARD. J'ai été ton premier adjoint pendant 10 ans ce qui m'a permis de me familiariser avec cette machine administrative et apprendre le fonctionnement d'une commune.*

En pleine campagne électorale le 12 février 2014 j'apprends que tu viens de faire un AVC. Je suis sous le choc, comme beaucoup d'entre nous. Ta vie suspendue à un fil il était de mon devoir de prendre les rênes de notre groupe, avec l'accord de tous, pour en assurer le bon fonctionnement, mais aussi la continuité de notre feuille de route.

Après ton opération je n'ai jamais douté de te revoir sur pied et j'avais raison.

Pendant ta convalescence et en attendant ton retour nous avons géré la mairie. La confiance renouvelée des barsacais lors des élections municipales m'a permis de te suppléer pendant ton absence. Comme tu l'avais dit lors de tes vœux je démissionnerai à la fin de mon arrêt de travail.

Me voilà aujourd'hui élu Maire de notre commune.

Mon seul est unique but est de travailler dans l'intérêt général, pour nos associations, pour nos commerçants et artisans, pour nos viticulteurs et pour tous les barsacais d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Même si nous avons fait beaucoup depuis 10 ans, il était important de rattraper le retard, nous allons continuer à développer notre commune à un rythme moins rapide que par le passé les dotations de l'état étant réduites comme une peau de chagrin, les subventions étant moindres, mais nous allons continuer dans notre intérêt à tous.

Je vous le dis ma volonté est de ne pas, si possible, augmenter les impôts, nos impôts.

Je suis par nature quelqu'un de positif, qui va de l'avant tout en mesurant les difficultés qui se présentent à moi mais je ne baisse pas les bras pour autant.

Mon travail d'ébéniste d'art dans l'aviation, dans la même entreprise depuis 29 ans m'a permis d'acquérir une solide expérience sur la gestion des personnes et des rapports humains.

Il est important pour moi de remercier mes parents, ma petite sœur, mon beau-père, Joe, toutes ces personnes qui sont parties beaucoup trop tôt et à qui je pense souvent, Isabelle mon épouse et mes enfants, toute ma famille pour leurs soutiens sans faille.

Je reste profondément convaincu que seul le travail nous permettra d'atteindre notre but. L'engagement que je prends et de continuer à servir ma commune comme je l'ai toujours fait, dans l'intérêt général. Avec toute mon équipe, et tout le personnel communal nous allons continuer à vous servir, pour que le bien vivre à Barsac reste un élément fondamental de notre action.

Merci. »

Après des applaudissements de l'assemblée, c'est au tour de Philippe Meynard de prendre la parole :

« Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les élu(e)s,

Et vous toutes et tous venu(e)s si nombreux ce soir,

C'est évidemment un moment important. Pour toi Dominique, pour moi, pour nous.

Il y a 27 ans, en mars 1989, je m'asseyais ici, sur un fauteuil de velours vert, un petit, très intimidé, qui s'était présenté aux élections municipales, un peu comme on s'en va à un match de foot, ou de rugby, sans véritablement mesurer l'enjeu... Ni qu'à jamais tout cela allait finalement changer ma vie.

27 ans ont passé, plus de la moitié de ma vie jusqu'à ce soir. C'est beaucoup...

Je vais garder pour moi la période qui nous a mené jusqu'en décembre 2004 où nous avons Dominique, mais aussi plusieurs qui sont là, relevé le défi, pris en main la destinée de notre commune.

Nous voilà un peu plus de 11 années après.

Je ne veux dire qu'un seul mot : merci.

Merci à celles et ceux qui ont toujours été là, solides, fidèles, notamment dans les moments difficiles, les moments de doute, mais aussi qui ont partagé avec moi ce bonheur immense de voir notre village se transformer peu à peu, pour être celui dans lequel nous vivons aujourd'hui ; Et celui que vous allez dessiner, sans moi, à partir de maintenant.

Merci aussi, aux habitants de Barsac. Ils ont été - bien souvent - une force, un ressourcement dans un monde politique, pas toujours facile...

Merci à toi Dominique. Loyal, fidèle, complémentaire, quelqu'un sur lequel j'ai toujours pu compter, sur qui j'ai pu me reposer.

Evidemment, nous avons parfois le bonheur de trouver l'Autre dans la vie affective, j'ai eu l'immense chance de trouver mon double dans l'engagement public.

Comme je l'avais annoncé il y a un an, j'attendais que les médecins du service médical de la Sécurité Sociale prennent une décision le moment venu, pour transformer mon arrêt de travail en mise en invalidité. J'ai rencontré ces médecins à plusieurs reprises, et ils m'ont annoncé que je le serai au 1^{er} janvier 2016. Ma lettre de démission à Monsieur le Préfet a donc pu partir. Ma démission de la fonction de Maire, pas de conseiller municipal. Pour une raison très importante. Je voulais à la fois finir l'histoire devant vous, et surtout – surtout - être là mon cher Dominique, et te ceindre de cette écharpe, la poser sur tes épaules, celles qui ont supporté pleinement la charge de « faire tourner la boutique » depuis 2 ans.

Ce soir, c'est pour moi un passage, la fin d'une histoire. Je m'exprime en effet pour la dernière fois dans cette salle. Je vous adresserai Monsieur le Maire ma démission du Conseil Municipal demain, heureux d'avoir pu vivre ce moment, ce soir.

Plus que quiconque, je sais ce qu'ont été ces 24 derniers mois. Je sais maintenant ce qu'est le mental de l'équilibriste, celui qui ne doit pas tomber de son fil, éviter le vide, pour atteindre son but ; Le mien est la résilience. Pour me reconstruire, marcher, et trouver mon Chemin.

Je pense très fort à deux hommes, à qui je voue une très forte reconnaissance ; Sans eux, il n'y a aucun doute sur le fait que je ne serais plus là... Je veux parler du docteur François Rouanet - qui est là ce soir - et du professeur Hugues Loiseau. Grâce à eux, une « deuxième chance » m'est offerte. Je vais tout faire pour que cette seconde vie soit jolie, la plus « douce » possible, utile, et donc qu'elle ait du sens. Un sens nouveau.

Voilà ce que je souhaitais dire ce soir Monsieur le Maire et si vous le permettez, je finirai par une pensée de Confucius : « On a deux vies, et la deuxième commence quand on se rend compte qu'on n'en a qu'une ».

Alors :

Rêvez, comme si vous n'aviez rien à perdre,

Croyez comme si tout était possible,

Aimez comme si votre cœur ne connaissait pas de limites,

Vivez comme si il n'y avait qu'aujourd'hui.

« Que la Force soit avec vous ». »

Après de très longs applaudissements, Monsieur le Maire reprend la parole. Il remercie pour les belles paroles entendues. Il remercie l'assemblée pour la présence, une souhaite à tout le monde une bonne santé pour la nouvelle année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h26.